

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU COMTÉ DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE PAROISSE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

AVIS PUBLIC - RÔLE DE PERCEPTION 2025

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE DE CE QUI SUIT :

Conformément à l'article 1007 du code municipal, le rôle de perception pour l'année 2025 est complété et déposé au bureau municipal. Il peut être consulté au 1428, route 122 aux heures d'ouverture.

Que l'envoi des comptes de taxes pour 2025 sera effectué le 12 février 2025.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 11 février 2025

Valérie Aubin, dma Directrice générale Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Valérie Aubin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, certifie par la présente avoir publié, en date du 11 février 2025, l'avis public concernant le dépôt du rôle de perception 2025, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 17h00 de l'après-midi le 11 février 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 février 2025.

Valérie Aubin, dma

Directeur général / greffière-trésorière

